



Résiliation assurance santé

Par **Assurance**, le **30/11/2009** à **13:22**

Bonjour,

Bonjour,

J ai été assuré chez SwissLife pour un contrat santé familiale, par la suite j ai créé une EURL et j ai souscrit a une mutuelle santé TNS chez Vauban pour toute la famille.

J'ai demandé a SwissLife une résiliation pour double emploi ils ont refusé car j ai fait la demande 2 mois après le délai date anniversaire.

J ai évoqué la perte de salaire de mon épouse ils n'ont pas tenu compte.

Merci de me renseigner sur la possibilité d un éventuel recoure.

Cordialement.